

# Designer en résidence : Ouvrir de nouveaux marchés aux entreprises

Elsa Bellanger | Mercredi 01 octobre 2014 | 18:33

**Xylofutur est le premier pôle à avoir recruté son « Designer en résidence » pour une durée de 15 mois. Sa mission ? Susciter la création de nouveaux produits développables par les entreprises.**



« *L'objectif du designer en résidence est d'ouvrir de nouveaux marchés aux entreprises* » résume Thomas Ranchou, chargé de projet au sein de Xylofutur. Le pôle de compétitivité dédié à la filière bois est l'un des pôles et clusters retenus (1) pour participer à l'expérimentation « Designer en Résidence », impulsée par les ministères du Redressement productif et de la Culture et de la Communication, suite au rapport d'Alain Cadix, remis fin 2013, sur l'état du design dans les entreprises. L'opération, qui bénéficie d'une enveloppe de 600 000 €, doit permettre aux pôles et clusters retenus d'engager un programme d'actions en faveur de la diffusion de la démarche design auprès des entreprises.

**Susciter la création de nouveaux produits**

## Susciter la création de nouveaux produits

Depuis juillet dernier et pour une durée de 15 mois, Xylofutur accueille ainsi, avec l'appui du département Prospective Design d'Aquitaine Développement Innovation et le soutien financier de la région Aquitaine (34 000 €), le designer Emmanuel Thouan, directeur de l'agence parisienne DICI Design. Sa mission ? Susciter la création de trois produits autour de 3 axes : aménagement mobilier bois intérieur, aménagement mobilier extérieur et transport. « *Le designer devra s'imprégner du matériau sous toutes ses formes, du bois brut aux copeaux et de sa faculté à s'associer à d'autres matériaux, mais aussi rencontrer les acteurs et découvrir leurs savoirs-faire et leurs process, afin de proposer des produits développables par les entreprises du pôle* » précise Thomas Ranchou. Deux contraintes lui sont imposées : ne pas générer d'investissement supplémentaire pour les entreprises, en matière d'équipements notamment, et permettre une diversification de l'offre des entreprises. Plusieurs points d'étape sont prévus afin d'engager un échange permanent entre le designer, le pôle et les entreprises. Au niveau national, une rencontre est également prévue le 3 novembre entre les 10 pôles et clusters impliqués dans l'expérimentation, en partenariat avec France Clusters, afin de partager leurs expériences.

(1) Les quatre pôles et clusters retenus sont : Viaméca, Images et Réseaux, Silver Valley, Numélink, Eurobiomed, S2E2, le Centre européen de la Céramique et le programme RESID (Recherche et Emergence de solutions innovantes par le design) dans le Nord-Pas-de-Calais. Ce dernier est piloté par le pôle MAUD et Lille Design et associe les pôles i-Trans, PICOM et Up-TEX.